



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR
ET DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE
Tél : 21 30 19 37 – Fax : 21 30 07 58
BP : 40 COTONOU – ROUTE DE L'AÉROPORT
www.tresorbenin.bj



COMMUNIQUE - RADIOTELEVISE

Le Ministre de l'Economie et des Finances a l'honneur d'informer les pensionnés du Fonds National des Retraites du Bénin (FNRB), que le paiement des pensions de montant mensuel inférieur à cinquante (50 000) francs CFA, se fera désormais, à partir de l'échéance du 1^{er} novembre 2020, sur les comptes « mobile money » détenus par les bénéficiaires auprès des opérateurs GSM.

A cet effet, tous les pensionnés dont le montant de pension est inférieur à cinquante mille (50 000) francs CFA sont priés de bien vouloir remplir, à compter du jeudi 1^{er} octobre 2020, le formulaire tenu à leur disposition au niveau des différents postes du Trésor public.

Le Ministre de l'Economie et des Finances compte sur la collaboration de tous les pensionnés concernés par cette réforme pour sa réussite.

Vu, bon à diffuser

Le Secrétaire Général du
Ministère

Joël Darius E. ZODJIHOUE

Romuald WADAGNI

Ministre de l'Economie et des
Finances

A diffuser :

- en Français
- en Fon
- en Dendi

du 28 septembre au 03 octobre 2020

